WASQUEHAL

La Journée du Dimanche

Aujourd'hui dimanche le bureau de l'Etat Civil sera ouvert de 10 à 11 h. ; de 9 à 12 h., permanence de « La Famille », 18, rue Victor-Hugo ; de 8 à 20 h., concours de javelots chez Dunslaeger, rue Pasteur, 8 et chez Debuquoy face à la gare de Croix ; de 9 à 11 h., permanence des anciens combattants républicains, 67, rue de Roubaix (Capreau); de 8 à 20 h., concours de bouchon chez G. De Puels, 66, rue des Villas (Noir-Bonnet); de 9 h. à midi, tir à la carabine au stand de l'Amicale, rue Louise-Michel (Capreau); à 18 h., tournoi de fléchettes au cercle Saint-Joseph, rue Delerue.

LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE

Le Conseil s'est réuni en session ordinaire de mai, à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire, entouré de MM. Leveugle et Marquilly, adjoints. 17 conseillers étaient présents.

Compte administratif du maire, 1932. — Le compte administratif du maire pour l'exercice 1932, se chiffre par un excédent de recettes de 825.053 fr. 98, et des restes à payer qu'on peut évaluer à 870.930 fr. 97.

M. Leveugle adressa au maire les félicitations de l'assemblée, pour sa gestion de 1932. M. le maire répondit qu'il reste tout dévoué aux intérêts de la ville de Wasquehal, mais que si la situation n'est pas meilleure, on le doit en grande partie à la crise, aux secours de chômage et aux assistances supplémentaires, qui ont occasionné des dépenses extraordinaires et imprévues, à la charge exclusive de la commune, de l'ordre de 300.000 fr. Cette situation a eu sa répercussion sur les feuilles d'impôts qui viennent d'être distribuées par les services de perception.

Compte de gestion du receveur. — Le compte de gestion du receveur municipal présentant les mêmes chiffres, est approuvé par l'assemblée.

Budget additionnel 1933. — Ce budget, établi avec une balance de 1.319.607 fr. 51 en recettes et en dépenses, reçoit l'approbation du conseil.

Comptes et budgets du bureau de bienfaisance. — Les compte administratif et de gestion de l'établissement charitable pour l'exercice 1932, sont approuvée avec un excédent de recettes de 15.828 fr. 68. Le budget additionnel de 1933 comporte la somme de 15.828 fr. 68 en recettes et en dépenses.

Droits de place. — La mise en adjudication de la perception du droit de place dans la commune, ayant provoqué des observations préfectorales, la question est ajournée pour étude complémentaire.

Incorporation de terrain à voie publique. — Le Conseil donne un avis favorable à l'acquisition d'une parcelle de terrain de 19 mq 83 pour incorporation à la rue de Tourcoing, en vue de son élargissement.

Ouverture d'un établissement classé. — Le Conseil prend ensuite connaissance de la demande d'autorisation d'installation d'un atelier de lavage de film cinématographiques, rue Testelin, présentée par M. Deledicque, de Roubaix, des oppositions et adhésions reçues au cours de l'enquête et de l'avis du commissaire enquêteur. Après délibération, l'assemblée émet un avis favorable sous réserve qu'il s'agisse bien d'un atelier de lavage et non de fabrication ou coulage de films, et que les prescriptions d'usage soient rigoureusement respectées.

Lotissements de terrains. — Trois projets de lotissement de terrains sont soumis au Conseil, qui leur donne un avis favorable. Ce sont les projets de MM. Lefebvre, pour un terrain rue de Roubaix ; Halluin, pour un terrain du Haut-Vinage et Sette, pour un terrain rue Turgot.

Demandes de subsides. — Le Conseil examine diverses demandes de subventions pour érection de monuments et pour des groupements n'ayant pas leur siège dans la commune. En raison de la situation financière occasionnée par la crise, et les secours extraordinaires distribués, l'assemblée décide de ne pas donner suite à ces demandes de subsides.

Subside à l'Espérance. — Le Conseil alloue une somme de 1.000 fr. à la société municipale de gymnastique « L'Espérance », pour sa participation en 1re division au concours international de Dieppe en juillet prochain.

Les bérets bleus en promenade. — Demain lundi de la Pentecôte, rassemblement de tous les « bérets bleus » en uniforme au patronage, à 14 h., départ en promenade : jeux dans un fort des environs, grande pêche aux grenouilles avec prix. Le retour s'effectuera par le terrain d'aviation du tir à Locques où on pourra voir évoluer les avions des « Ailes Roubaisiennes ».

Les fêtes de bienfaisance du lotissement Phares. — Le comité de l'Amicale des propriétaires du Sart s'est réuni mercredi soir, au siège, afin de mettre au point le programme des réjouissances qui se dérouleront dans ce nouveau et populeux quartier, les 16 et 17 juillet.

Le comité fait appel aux sociétaires en retard de leurs cotisations pour en faire le versement à M. Delneufcourt, trésorier de l'Amicale du Sart. Il rappelle également aux commerçants que le délai accordé pour l'inscription des réclames touche à sa fin et recommande aux retardataires de s'adresser au plus tôt au trésorier.

Au service d'ébouage. — L'Administration rappelle à la population et notamment aux ménagères que le service d'ébouage n'est chargé que de ramasser les ordures ménagères contenues dans des poubelles maniables dont le poids total ne doit jamais excéder 35 kilos. Les récépients devront être en bon état, autant que possible munis d'anses ou poignées appropriées afin de ne pas provoquer des blessures aux ouvriers chargés de ce service. En aucun cas les débris de matériaux, vieilles briques et tessons de bouteilles ne doivent être placés dans les poubelles.

Le Grand prix des Boers. — Le comité « Les Amis des Boers » porte à la connaissance des amateurs qu'il organise une grande course cycliste dite « Grand prix des Boers ». Cette course est ouverte aux coureurs des 3e et 4e catégories et débutants licenciés de l'U.V.F. Elle est dotée de 700 francs de prix en espèces avec cumul au classement général. Le circuit de 10 kilomètres sera effectué 6 fois soit 60 kilomètres.

Cette épreuve annuelle qui obtient toujours un grand succès aura lieu cette année le dimanche 13 juin, à 15 heures.

Les donateurs de primes aux coureurs peuvent s'adresser au Club Union Cycliste « les Amis du Boers », rue du Transvaal, à Wasquehal.

La retraite du combattant. — Mercredi 7 juin, de 18 à 19 h., au siège de la section des A. C. du Centre, se tiendra la permanence mensuelle ouverte aux A. C. nés jusqu'au 20 juin 1883, en vue de la constitution de leur dossier de demande de retraite. Les intéressés sont priés de se munir de leurs pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance sur papier libre.

Médaillés du travail. — Les membres de la société des médaillés du travail et de l'Union mutualiste sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Surmont, membre de ces sociétés, qui auront lieu lundi 5, à 9 h., en l'église St-Nicolas. Rassemblement à la maison mortuaire, rue de Marcq, 53, à 8 h. 30.

Au comité des fêtes du Capreau. — Les membres se réuniront mardi 6 juin, à 19 h. 30, chez M. A. Albert, rue Christophe-Colomb, en vue de l'élaboration du programme des prochaines fêtes annuelles de bienfaisance du quartier. Questions diverses et importantes à l'ordre du jour.

Consultations des nourrissons. — Mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la Mairie, et jeudi, à 14 h. 30, à l'école maternelle du Capreau, lettres M à Z; jeudi également à 16 h., à l'école maternelle du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Avis aux forains. — Mardi 6 juin, à 14 h., sur la place de la Mairie, distribution des emplacements aux forains participant à la ducasse du printemps des *10, 11 et 12 juin*.

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion de la Pentecôte, les bureaux de la mairie seront fermés lundi 5 juin toute la journée. Seul le bureau de l'Etat Civil sera ouvert de 10 à 11 heures.

La statistique du chômage. — Au cours de la semaine du 22 au 28 mai, le fonds municipal de chômage a payé les allocations à 216 chômeurs ; 173 hommes et 43 femmes, ainsi qu'à 4 chômeurs partiels, pour un total de 14.680 fr. 50.

Statistique démographique. — Au cours du mois de mai qui vient de s'écouler, le service de l'état civil a enregistré quatorze déclarations de naissances, dont huit garçons et six filles ; par contre, il n'y eut que dix décès (quatre hommes et six femmes). Au cours de la même période, cinq mariages ont été célébrés. Il a été enregistré, en outre, une reconnaissance d'enfant naturel, un mort-né et cinq transcriptions de décès.

Etat Civil. — Naissances. — Henri Samyn, à la Maternité municipale. — Thérèse Demessence, r. Lamartine, 180.

REMERCIEMENTS

Madame **Garret-Flandry** et ses enfants, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur époux et père, remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles, ou qui empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

HEM

Mariage. — Samedi, à 10 heures, a été célébré le mariage de Mlle Suzanne Desprets, fille de M. et Mme Desprets-Delporte avec M. Marcel Béghin, fils de M. et Mme Béghin-Claise ; les témoins étaient pour la mariée M. Raymond Desprets ; pour le marié, M. Paul Vanriest.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait M. Masquelier, maire de Forest ; M. Delmet, maire d'Hem, et de nombreux parents et amis.

Bains-douches. — A compter du 1er juin, l'établissement de Bains-douches fonctionnera de la façon suivante : le vendredi, de 14 à 19 heures ; le samedi, de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures ; le dimanche, de 8 à 12 heures.

Section des Mutilés. — La réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 11 juin, à 16 h., au siège, café Delacroix, rue Jules-Guesde.

A la Fraternelle des Combattants. — Le comité informe ses adhérents et leurs familles qu'il organise pour le 9 juillet, une excursion en autocar, à Nieuport. Itinéraire : Menin, Beytem, Roulers, Thourout, Dixmude, Ramscappelle, Nieuport. Retour par Ypres. Prix du voyage 20 fr. Les inscriptions sont reçues au siège, café Boussemart, à la Place.

Il est rappelé que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 18 juin, à 16 h., à la salle du Tilleul.

Les bureaux de la Mairie seront fermés dimanche, lundi et mardi aprés-midi. Une permanence sera établie pour l'Etat Civil, lundi, de 9 à 11 heures.

Avis aux chômeurs. — Le pointage des chômeurs aura lieu mardi après-midi, à 15 heures.

Etat Civil. — Naissances : Delière Gérard, impasse Vandemeulebrouck, 6 ; Cornille André, rue de Lille, cour Pollet, 4 ; Rohart Annie, rue Alexandre-Ribot, 8 ; Landmann Jean-Marie, rue des Ecoles, 19.

Décès : Carette Augustine, 32 ans, rue du Calvaire, 65 ; Mulliez Blanche, 51 ans, rue de Lille, 29 ; Debaisieux Adèle, 69 ans, rue Jules-Guesde, 238 ; Anno Georges, 4 mois, avenue du Maréchal-Foch, 15.

Publications : Roger Jules, mécanicien, rue de Lille, 28, et Roeland Emilienne, s.p., à Wasquehal ; Simoens Joseph, jardinier, rue Jean-Jaurès, sentier Loridan, et Vanhasbroucq Marie-Louise, piqûrière, rue Carnot, 50 ; Charlet Désiré, menuisier à Flers-Lille et Leusière Yvonne, s.p., rue de la Vallée, 34 ; Béghin Marcel, magasinier, rue Jean-Jaurès, 78 et Desprets Suzanne, vendeuse, à Roubaix ; Gadenne Kléber, ouv. teinturier rue de Lille, 95 et Misman Marguerite, mécanicienne, rue de Lille, 119.

LYS-LEZ-LANNOY

La 22e fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy. — Le comité d'organisation remercie très vivement les intéressés de l'accueil fait dans toutes les communes, à la documentation complète de la 22e fête fédérale des 8, 9 et 10 juillet prochain.

Juin marque les délais fixés pour le renvoi des divers questionnaires et bulletin d'adhésion tant à la fête qu'aux concours et au banquet. Il apparaît indispensable que chacun fasse l'effort nécessaire, qui permettra aux organisateurs de tout prévoir dans une mise au point qui assurera le succès de la grande manifestation en préparation.

ASCQ

Chiffre d'affaires. — La perception sur le chiffre d'affaires aura lieu le 7 juin, de 8 h. 30 à 10 h. 30, chez Mme Henno.

FLERS-BREUCQ

AU SART, DEUX CYCLISTES ONT ÉTÉ RENVERSÉS PAR UNE AUTO

Une automobile de la maison Delosque et Dutour, vins, 35, rue d'Isly, à Lille pilotée par M. Carlo Franciosi, 93, rue de Béthune, à Loos, descendait le boulevard à Flers, venant de Lille.

Quand le chauffeur qui devait se rendre vers Croix, parvint au carrefour du Sart, il voulut viser à gauche, pour emprunter la rue Jean Jaurès.

Un cycliste qui avait pris sur le cadre de sa machine, une jeune fille, Mlle Juliette Vanoustraeve, 16, place du Lion d'Or, à Lille, roulait sur la piste cyclable.

Par suite d'un malheureux concours de circonstances, le cycle fut heurté par la voiture, les deux cyclistes furent projetés sur la chaussée et blessés.

Mlle Vanoustraeve souffre d'une fracture ouverte à l'avant-bras gauche et de plaies au nez. Elle a reçu les soins de M. le docteur Berthou, de Flers, qui l'a fait conduire à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le cycliste porte une plaie à la figure.

Ajoutons que pour éviter les cyclistes, M. Franciosi a donné un brusque coup de volant à gauche et sa voiture a tamponné une autre automobile, venant de Croix. Il n'y eut cette fois que des dégâts matériels.

TOUFFLERS

Surveillance et protection des enfants du premier âge. — Mme Vve Thieffry-Dubois Philomène, demeurant à Toufflers, 58, rue du Château-de-Wasmes a reçu de M. le préfet du Nord, le diplôme d'honneur de surveillance et de protection des enfants du premier âge en raison des soins attentifs qu'elle a donné jusqu'à ce jour à 37 nourrissons.

LEERS

La Journée du Dimanche

De 11 à 13 h. 30, au café Delreux-Deslée, permanence des assurances sociales.

De 11 à 13 h., rue du Cimetière, ouverture de la bibliothèque ; à 17 h., au café Lefbevre, rue de la Mairie, réunion mensuelle des anciens combattants franco-belges ; à 17 h., au quartier du Gibraltar, cortège et concerts ; à 15 h. grand tournoi de football sur le terrain de la Briqueterie.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni, samedi, à 18 h., sous la présidence de M. Emile Dues, maire.

M. Jules Deprat, secrétaire de la mairie, donne le compte rendu de la réunion du 11 mars, lequel est accepté.

M. Emile Dues, maire, passe alors la présidence à M. Alfred Echevin, doyen d'âge des conseillers, pour le compte rendu financier de gestion de 1932.

Celui-ci s'établit ainsi : recettes : 928.678 fr. 17 ; dépenses : 729.386 fr. 49 ; excédent des recettes : 199.291 fr. 68.

Le maire fait alors sa rentrée. M. Echevin le félicite de sa bonne gestion. M. Dues remercie le Conseil de la sympathie témoignée et reporte les félicitations sur les conseillers municipaux. Le budget fait bonne figure grâce à leurs conseils judicieux. Il demande que les conseillers soient réguliers aux réunions ; il leur demande de le renseigner de ce qui se passe dans leur quartier respectif. Il félicite M. Jules Deprat, secrétaire de la mairie, du sérieux avec lequel il accomplit son travail.

M. Thiffry, au nom des conseillers, assure le maire du concours de tous.

Numérotage des habitations. — Cette question a été plusieurs fois étudiée. Le Conseil décide d'essayer, s'il est possible, que la commune fasse le premier numérotage. Cela est nécessaire afin d'avoir un numérotage régulier. Un exemplaire de numéro est présenté aux conseillers. Il est identique à ceux des communes voisines, c'est-à-dire : plaque en émaillé avec fond bleu et numéro en blanc. La Commission des finances demande pour ce travail le concours de tous les conseillers. Une somme de 3.000 francs est décidée pour ce travail.

Visite des jardins. — A la demande de M. Pottier, la subvention communale pour la visite annuelle des jardins est augmentée de 200 fr. ce qui la porte à 600 fr.

Emprunt pour l'électrification des écarts. — La commune demande à avoir une bonification sur l'emprunt de 103.000 francs, contracté à 5 fr. 20 pour l'électrification des écarts, ce qui porterait l'annuité de 6.196 fr. 86 à 4.392 fr. 86.

Chemin de halage du Grimonpont à Roubaix. — Le projet d'une piste cyclable du Grimonpont à Roubaix est rejeté à l'unanimité par le Conseil.

Pompes funèbres. — Le projet de traité avec la Compagnie des pompes funèbres générales est adopté.

Eglise. — Les 5.900 fr., reliquat des dommages de guerre de l'église, sont destinés, à la demande de M. le curé, au remplacement des fenêtres de l'église.

La séance se termine par des questions d'assistance.

UNE VISITE AU CHEMIN MITOYEN SÉPARANT LA FRANCE DE LA BELGIQUE

Beaucoup de promeneurs se rendant en Belgique, soit par Leers, soit par Toufflers, ont remarqué le large chemin dit « mitoyen » — parce qu'il sépare ce pays ami du nôtre — qui serpente au milieu d'une immense plaine.

Bien des aventures se sont passées au long de cette voie limitrophe des communes françaises précitées et de Néchin, située en territoire belge. Longtemps, une certaine insécurité sembla y régner à raison de faits inquiétants provoqués la plupart du temps par les bandes de « bonneteurs ».

Aujourd'hui que les riverains vivent en paix, il est bon d'en faire la constatation et il n'est pas sans intérêt de rappeler quelques anecdotes relatives au chemin mitoyen.

Il y a un peu plus d'un lustre, des maraudeurs séjournaient continuellement à proximité de cette artère. Ils dévalisaient dans les fermes voisines, en France et en Belgique, les basses-cours et les clapiers, à l'occasion ils cambriolaient.

Les gendarmes belges et français vinrent faire des rondes aux environs du chemin mitoyen. Les malfaiteurs apercevaient-ils les premiers qu'ils se réfugiaient en France, aussitôt et immédiatement dans le cas contraire, ils s'enfuyaient en Belgique à l'apparition des agents de notre pays.

Un jour cependant la bande fut surprise. Ce fut un sauve-qui-peut général. Il y eut quelques arrestations. A l'endroit de l'attaque, une marmite, disposée sur un foyer improvisé de briques, mijotait un superbe poulet... maraudé, bien entendu, que les malandrins s'apprêtaient à manger avec délice.

D'autres fois, ce furent des chasses mouvementées et combinées entre policiers belges et français aux bonneteurs qui s'installaient au chemin mitoyen, également pour leur sécurité, et, de préférence, les dimanches et jours fériés. Beaucoup de personnes de la région que nous pourrions citer furent alors les victimes du jeu de bonneteau.

Tous ces délits ne sont plus maintenant qu'à l'état de souvenir, de même la rixe sanglante, au cours de laquelle un sieur Dussoulier fut trouvé assommé et dut subir, par la suite, la trépanation. Tous ces délits, disions-nous, ne se produisent plus, très heureusement, depuis la guerre, grâce à la vigilance exercée à la frontière par la gendarmerie belge et française.

Inutile d'ajouter que les riverains sont loin d'être fâchés de voir le chemin mitoyen expurgé de ces rôdeurs de frontière.

Les fêtes du quartier du Gibraltar. — Les grandes fêtes organisées par le comité du Gibraltar ont débutées hier samedi par une distribution de gâteaux aux enfants du quartier. Ce fut une grande joie chez tous ces petits de voir que la première pensée des organisateurs des fêtes a été de penser à eux.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 6 h., réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 16 h. 30, réception des sociétés ; à 17 h., cortège des sociétés participantes ; kiosque Gibraltar, brillants concerts par l'Harmonie « L'Amitié Franco-Belge » et la Fanfare communale d'Estaimbourg. Toute la journée, jeu de boules, chez M. Lézy-Pottier et de billard russe, chez Mme Vve Messien. Dans l'après-midi, combats de coqs chez M. Pau.

L'Orphéon Leersois se rendra à Ostende. — Comme chaque année l'active société « L'Orphéon Leersois » participera au festival d'Ostende. La date en sera fixée lors de la prochaine réunion le mercredi 7 juin, à 20 heures. Ce jour là, la commission se réunira à 20 heures.

Caisse d'Epargne. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le bureau de la Caisse d'Epargne sera fermé aujourd'hui dimanche.

PROFITEZ

DIVANS LITS

20 Modèles au choix depuis 200 fr.

MORISS

40 Modèles depuis 100 fr.

SALONS — FAUTEUILS

Velours — Rotin — Cuir

179, Rue de Lannoy, ROUBAIX

Téléphone 27.47

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lebouoq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85

DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

Le Dimanche Tourquennois

Musées : Ouverts de midi à 16 h.

Hôtel de Ville : Etat civil de 9 h. à midi.

Jardins publics : Concert au Grand-Parc à 16 heures.

Pharmaciens de garde : MM. Boyeval, 8, Place Charles-Roussel et Poitou, 113, rue de Roubaix.

Médecins de service : Drs Delobel, 14, rue Montesquieu, tél. 18-14 et Montaigne, 4, rue du Point-Central, tél. 11-71.

Foyer Colbert, 10, rue de Gand : Ouvert de 10 h. 30 à midi.

LES SPORTS

Football : Stade Fromentin, rue de Gand (tramways M) : U.S.T. contre Royal Cercle Sportif Brugeois, à 15 h.

Courses : Hippodrome des Flandres, au Croisé-Laroche, réunion à 14 h.

LES SPECTACLES

Hippodrome-Palace. — « Les 28 jours de Clairette ».

Olympia. — « Les 28 jours de Clairette », — Dancing.

Fresnoy. — « Les 28 jours de Clairette », — Dancing, skating.

Pont-des-Piats. — « Roger-la-Honte » et « La Belle Aventure ». — Dancing.

Printania — « Le Sergent X » et « Ronny ».

Ciné-Bal des Champs. — Matinée et soirée, Dancing.

L'AFFAIRE DE VOL DE TISSUS

Nous avons relaté hier l'affaire de vol de satin aux Etablissements de Teinturerie Liénart-Wainler, rue Verte, à Tourcoing, dans laquelle sont impliqués deux ouvriers, Marc Mortreux, 27 ans,

Marc MORTREUX

un pauvre hère qui, avant d'être à la Teinturerie, « trimardait » de ci de là, et Charles Duponcheel, 39 ans, demeurant l'un, rue Saint-Roch ; l'autre, rue du Dragon, 63.

Charles DUPONCHEL

Les deux ouvriers ont passé des aveux complets et dont le larcin se réduit à pas grand'chose (environ 2.000 fr. de satin), ont passé à l'anthropométrie et ont été conduits à Lille à la disposition du Procureur de la République.

HENRI CHAPELIER SPÉCIALISTE

53 — Rue Nationale — 53

TOUJOURS LA MODE

LA CHAMBRE DE COMMERCE a pris des décisions sur la taxe sur les autos, le contingentement des grains et nos relations avec l'étranger

Au cours de sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Tourcoing, a délibéré sur les questions suivantes :

TAXE SUR LES AUTOMOBILES

La Chambre de Commerce a étudié les répercussions des nouvelles dispositions de la loi du 28 février 1933(, relative à l'automobile.

On sait que cette loi, qui a été mise en application dans le Nord quelques jours après sa promulgation, alors que dans d'autres régions elle est encore inappliquée, a majoré de 50 % la taxe proportionnelle à la puissance de vitesse pour les automobiles qui appartiennent à des personnes possédant plus de deux véhicules et qu'elle a institué une taxe au poids et une taxe à l'encombrement.

La Chambre de Commerce a étudié la situation de différentes entreprises. Elle a trouvé que pour certaines de celles-ci, l'impôt afférent aux automobiles était augmenté de 228 %.

Déjà plusieurs ont immobilisé quelques-unes de leurs voitures, préférant ne pas s'en servir que d'acquitter un impôt aussi exorbitant, d'autres envisagent le retour aux transports hippomobiles, moins imposés.

La Chambre de Commerce de Tourcoing émet le vœu :

Que les dispositions des articles 38 et 60 de la loi du 28 février 1933, soient revisées au plus tôt dans le sens d'un allègement.

CONTINGENTEMENT DES MAIS

La Chambre de Commerce a pris la délibération suivante :

Considérant qu'il est indispensable à la marche normale de l'industrie du maïs, que celle-ci obtienne un contingent de cette céréale correspondant à la capacité de production de ses usines et qu'elle reçoive ce contingentement au tarif préférentiel (réduction de droits de 35 %) accordé par le décret du 16 septembre 1932 à l'industrie de l'amidonnerie et de la glucoserie.

Emet le vœu que satisfaction soit donnée aux revendications de l'industrie de la minoterie de maïs et qu'un traitement égal à l'industrie de l'amidonnerie et de la glucoserie, lui soit réservé.

DROITS DE DOUANE SUR LES MATIÈRES OLÉAGINEUSES

La Chambre de Commerce a examiné la proposition de loi tendant à la révision du tarif douanier applicable aux graine et fruits oléagineux.

Cette proposition, qui tend à créer des droits de douane sur les arachides et les oléagineux en général, est de nature à soulever de graves critiques, tant au point de vue de l'intérêt général du pays qu'à celui de l'intérêt particulier des ressortissants.

Dans l'industrie textile, le peignage consomme pour l'ensimage une grande quantité d'huile d'arachide.

La Chambre de Commerce émet le vœu :

Que le projet de loi tendant à la révision du tarif douanier, applicable aux grains et fruits oléagineux, soit purement et simplement rejeté.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

La Chambre de Commerce a appris que le gouvernement autrichien envisageait une prohibition de l'importation des filés de laine. L'annonce de cette nouvelle a vivement ému les filateurs de notre circonscription, pour lesquels l'Autriche constitue un des derniers débouchés qui leur restent encore ouverts.

Ces filateurs ont de la peine à comprendre comment il puisse être question d'une telle mesure, trois mois à peine après la mise à la disposition de l'Autriche par le Parlement français, de 350 millions.

La Chambre de Commerce de Tourcoing a donc émis le vœu suivant :

Considérant que la prohibition des filés de laine envisagée par l'Autriche constituerait un nouvel obstacle à l'essor de l'industrie textile dont l'exportaiton est déjà considérablement entravée ;

Emet le vœu : Que les pouvoirs publics prennent au plus tôt des mesures pour empêcher la mise en vigueur des projets douaniers envisagés par l'Autriche en ce qui concerne les importations dans ce pays.

— Dans le but de favoriser le commerce de certains vins du midi de la France, le gouvernement français a brusquement doublé les droits de douane sur les vins de Porto et de Madère.

Le gouvernement portugais, en représailles, a pris des mesures tendant à relever de façon considérable les droits de douane sur un grand nombre de produits.

Les envois de laines filées ont été arrêtés à la frontière, les ordres passés par la clientèle portugaise ont été annulés. Cet état de choses est particulièrement gros de conséquences pour les filateurs de laine.

La Chambre de Commerce a émis le vœu suivant :

Considérant que les nouvelles mesures douanières portugaises constituent un nouvel obstacle à l'essor de l'industrie textile, dont l'exportation est déjà fort entravée ; considérant qu'il y a intérêt à ce que ces mesures soient rapportées au plus tôt ;

Emet le vœu : Que les pouvoirs publics entament au plus tôt des pourparlers avec le Portugal, dans le but de faire rapporter les mesures et d'éviter entre les deux pays une guerre économique dont les conséquences seraient désastreuses pour les exportateurs français, et en particulier pour l'industrie textile.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR (Marque Olive)

Machine avec moteur depuis 375 fr.

Essoreuse, la grande largeur, 90 fr, (garantie cinq ans)

J. OLIVIER-BRASSART, 166, r. de Paris

Tourcoing (près la Gare des France)

(On porte à domicile gratuitement)

DANS LE PETIT ROYAUME DES PHILATHÉLISTES TOURQUENNOIS

Les amateurs de timbres de toute la France vont regarder, ces temps-ci, vers Lille, qui, pour deux jours, sera leur Mecque. En effet, c'est là que ce tiendra aujourd'hui et demain, la grande exposition de timbres rares, à laquelle participent de très nombreux philathélistes français.

Le culte de la vignette est assez répandu : on ne le remarque jamais autant que dans des occasions comme celle-là...

M. Paul TOURAINE, un des philathélistes les plus avertis de TOURCOING

La société philathélique de Tourcoing présente, d'une manière tout à fait remarquable, une collection véritablement unique de pièces rares et même rarissimes, constituée avec les prêts de ses membres, dont plusieurs ont des collections merveilleuses.

Bien que jeune, cette association est une des plus vivantes et des plus actives de notre pays ; cette prospérité s'explique en deux mots : ils ont la foi, cette foi du collectionneur patient qui, si elle ne soulève pas les montagnes comme dans la légende produit quelquefois véritables miracles tout de même...

EN OCTOBRE 1930...

En octobre 1930, M. Edouard Dehaene, philathéliste convaincu et habile, architecte rue de l'Industrie à Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur, groupa quelques amateurs de timbres, surtaut des jeunes, autour de lui. Ces premiers amis étaient unis fraternellement par un même amour ; celui du petit carré de papier gommé que le profane regarde comme un simple affranchissement... Quelle erreur ! et de combien de joies tranquilles et absolues, le profane se prive !...

Les artisans de la première heure furent MM. Dehaene, Paul Périn, J.-L. Godard, Henri Balcaen, Emile Genet, Paul Duponchelle, qui formaient la Commission. Des industriels de la ville s'y intéressèrent et des lots intéressants aidèrent les premiers pas de la jeune société dans la vie.

De douze membres, l'Association passa dix mois après, à 63, puis à 89 en juillet 1932 ; en février 1933, le centième était inscrit ; en ce moment, 104 adhérents suivent les réunions. Le siège est 24, rue Nationale.

De quelles ressources dispose l'association philathélique tourquennoise ? D'abord, naturellement, les cotisations des membres. Ces cotisations varient suivant l'âge des adhérents, en un louable souci démocratique et pour permettre aux jeunes amateurs de se préfectionner Plusieurs mécènes de Tourcoing, qui désirent garder un anonymat qui les honore, mais qu'on connaît tout de même, offrent des lots de tombolas ou, inscrits comme membres honoraires, aident de leurs deniers le groupement.

Nous croyons bien inutile d'ajouter que la courtoisie et la camaraderie la plus absolue règnent entre les adhérents. C'est avec enthousiasme que ceux-ci ont adhéré à cette belle exposition qui consacrera peut-être leur incontestable supériorité... R. P.

ASTHME - POITRINE - ESTOMAC

Docteur BOURGOIS, Spécialiste, 50, rue de Lille, TOURCOING. — Mardi, Jeudi, Samedi, de 1 h. 30 à 3 h., et de 5 à 7 h.

EST-CE UN VOL ?...

Une affaire assez ténébreuse s'est passée rue de Paris, au café « Au Petit-Lapin », n° 63, chez M. Henri Davelos, cafetier à cette adresse.

M. Davelos loge un ouvrier des usines Tiberghien, M. Henri Vanwysberghe, 42 ans, laveur de laines, grand mutilé et qui vit seul.

Il y a quelques jours, ce dernier étant ivre, une vive discussion s'engagea avec M. Davelos, lequel aurait même pénétré dans sa chambre en lui portant des coups. Le visage tuméfié, M. Vanwysberghe alla se faire visiter par le docteur Vermaersch ; celui-ci n'étant pas disponible, il le fut par M. le docteur Desbonnets. Puis il se rendit au commissariat pour déposer une plainte pour coups.

Les deux hommes, convoqués par le magistrat, s'y rendirent et semblèrent se réconcilier, le cabaretier offrant même de prendre à ses frais le médecin et les médicaments.

Or, l'affaire n'en resta pas là, comme on va le voir. Hier, M. Davelos vint prévenir M. Lidoif, commissaire du 2e arrondissement, que des prélèvements étaient faits régulièrement dans son portefeuille placé dans son veston suspendu au vestiaire ou dans son appartement, et même dans la tirelire des enfants, menus vols se montant, d'après ses dires, à quelques coupures de 5 et de 10 francs.

Il déclara qu'il soupçonnait son hôte, Vanwysberghe, d'être le voleur, et qu'il avait, le matin même, constaté la disparition d'un billet de 10 francs placé dans son portefeuille et dont il avait, affirmait-il, relevé le numéro.

Devant ces déclarations faites d'un ton formel, le commissaire de police se rendit aux établissements Tiberghien, et fit demander le laveur, à qui il réclama son portefeuille pour en examiner le contenu.

Le billet de 10 francs s'y trouvait.

Questionné, M. Vanwysberghe nia catégoriquement avoir dérobé quoi que ce soit, et déclara ne pas comprendre cette aventure.

Habitant le quartier depuis longtemps, le laveur a demeuré dans plusieurs estaminets, où les renseignements les plus favorables sont donnés sur sa conduite et ses habitudes. On est unanime à dire qu'il aimait sans doute à « lever le coude » de temps en temps, mais qu'on n'a rien d'autre à lui reprocher.

Le commissaire de police l'a laissé en liberté provisoire jusqu'au résultat de l'enquête sur cette affaire, somme toute assez mystérieuse.

LA FRAUDE

Les préposés de la douane ont arrêté la nommée Marie-Louise Lorthioir, âgée de 23 ans, demeurant à Roubaix, 26, rue Montaigne, qui était porteuse de 500 grammes de tabac de provenance étrangère. La gendarmerie l'a déférée au Parquet.

LABYRINTHE - DANCING

Friture, Friandises, Gloriettes, Jeu de boules, Balançoires, etc... A MA CAMPAGNE, 608 rue de Tourcoing, Mouvaux-les-France. Terminus trams J. et LN.

LA VENTE DE LA FRATERNITÉ

La vente au profit du Temple de la Fraternité, 21, rue de la Malcense, à Tourcoing, se fera le 18 courant, à partir de 14 heures. Il y aura des comptoirs de bonneterie, ménage, bazar, fleurs, épicerie, et un buffet, assurée grâce à des dames dévouées, Mmes Dumets, Vermont, Vanheule, Josson, Marquer, Libbrecht, et Mlles Hand, Desjardins, Roussel, Richez, Lengrand et Debacker.

Un pressant appel est fait aux généreux donateurs de lots en nature.

Des attractions diverses seront organisées pour la plus grande joie des petits et des grands de la petite colonie protestante de Tourcoing.

LES EXAMENS A L'INSTITUT SÉVIGNÉ

Les examens du Concours des Bourses Nationales d'enseignement technique (3e et 4e séries) ont eu lieu à l'Institut Sévigné, les 29, 30 et 31 mai.

Ont été déclarées admises :

Section Industrielle (3 série) : Mlles Seynaeve Germaine, Leclercq Lydie, Vanthuyne Héléna, Lefebvre Marthe, Benoit Lucie, Roge Suzanne, Sename Madeleine, Planquette Paule, Vancauteren Simone, Devos Agnès ; (4e série) : Mlles Martinage Paulette, Losfeldt Irénée, Leclercq Anne.

Section Commerciale (3e série) : Mlles Vanderhaeghem Lucette, Dekeyser Paule, Delbaere Valentine, Catoire Denise, Mantagne Simone, Dierickx Fernande, Pat Paule, Piat Andrée, Largillier Lucienne, Lotol Odette, Noulet Lucienne, Vanhalst Simone, Lecigne Madeleine, Vantomme Elza.

UNE EXCURSION INTÉRESSANTE

Les anciens combattants du groupe du Centre organisent pour le dimanche 2 juillet une excursion au carrefour de l'Armistice, à Rethondes avec visite de la Ville de Compiègne. Nous savons que le service des transports sera assuré par des autocars du tout dernier confort. On a prévu de nombreux arrêts sur le parcours avec le pique-nique en pleine forêt ou le déjeuner à Compiègne (au choix de chacun). Nul doute que cette sortie au programme aussi intéressant qu'agréable fera la joie de beaucoup et nous invitons les membres du groupe et leurs familles qui seuls pourront profiter de cette magnifique excursion moyennant la somme de 35 fr. par personne.

FOURNES

Les Coqs. — Mardi 6 Juin il se jouera un 5/9 pour 5.000 fr. Les Anciens Tourcoing et leurs amis contre l'Association de Fournes et Don, Pont des Arts, La Funquée.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

Elles auront lieu les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 juillet, aux Magasins Généraux, 38, rue de Roubaix, à Tourcoing et dans l'ordre suivant :

Le lundi soir 3 juillet, à 15 h. : les laines lavées, déchets de peignage, peaux et marchandises diverses (en cas de nécessité).

Le mardi matin, 4 juillet, à 7 h. 30 : la première partie du catalogue des déchets divers, 700 lots environ.

Le mardi soir, 4 juillet, à 14 h. : les laines cardées, peignées, filées et la deuxième partie du catalogue des déchets divers.

Le mercredi matin, 5 juillet, à 7 h. 30 : les laines d'importation directe et les écarts de laines brutes, y compris des laines de colonies françaises.

Le mercredi soir, 5 juillet, à 14 h. : les blousses.

Les vendeurs sont priés d'établir un classement par catégorie de merchandises : 1° laines cardées, peignées et filées ; 2° laines brutes ; 3° laines lavées à fond ; 4° blousses ; 5° déchets de peignage ; 6° déchets divers. Les classements doivent nous parvenir pour le 13 juin.

Les marchandises devront être livrées dans les magasins pour le 13 juin : 1.). 38, rue de Roubaix (laines brutes, lavées, cardées, peignées et filées) ; 2.) 24, rue de la Fonderie (blousses et déchets). Les marchandises doivent être accompagnées d'une note détaillée indiquant : nature nombre de colis, marques, numéros, poids et tare par balle. Valeur pour l'assurance incendie du lot.

Les limites de vente ou l'ordre de vente au mieux doivent parvenir par écrit au plus tard 48 heures avant la vente sinon les lots seront retirés.

LE BANQUET DE L'U. S. T.

Le Comité de l'U.S.T. offre aux équipes championnes 1932-1933, le dimanche 11 juin, un banquet amical qui aura lieu à 14 h., au siège, Grand-Café, Grand'Place. Ce banquet sera suivi d'une sauterie familiale, au Gymnase, place Gustave-Doré, à 20 h.

UNE EXCURSION CHEZ LES POILUS D'ORIENT

Une excursion à Phalempin aura lieu dimanche 25 juin.

Le voyage se fera en autocar et promet d'être agréable. Des jeux avec prix pour enfants et pour dames seront organisés, ainsi que des bals avec le concours du célèbre jazz de l'Egalité, qui era de l'exercursion.

Le prix du voyage aller et retour en autocar est fixé à 7 fr. par personne (toutes attractions comprises). Le repas est facultatif. Les poilus d'Orient, leurs familles, leurs amis, sont cordialement invités à participer à cette excursion, et à s'inscrire sans tarder au siège des Poilus d'Orient, Café Delmotte, 3, Grand' Place, où tous renseignements complémentaires leur seront donnés, notamment au point de vue « cuisine ».

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 22 au 27 mai, on a enregistré : bétail abattu et prix moyens ; 115 bœufs : 5,75 à 13 fr. le kg. ; 168 veaux : 10 à 10 fr. 50 le kg. ; 18 moutons : 14 à 16 fr. le kg. ; 121 porcs : 12 à 12 fr. 75 le kg. ; 12 chevaux.

Quantités déclarées : pour la ville, 37 mille 209 kg. ; pour l'extérieur, 21.881 kg. ; cheval, 3.839 kg.

372 kilos de viande ont été saisis par le service de l'inspection.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

MM. Dillies Jules, 327, rue du Blanc-Seau, un magasin, rue du Blanc-Seau, 327 ; Degand Célestin, 3 bis, rue Royale, à Wattrelos, un magasin, avenue Gustave-Grau ; Ansieau Maurice, 149, rue Ingres, une maison, rue de Gand ; Duquesne Marcel, 422, rue du Blanc-Seau, un atelier, rue du Blanc-Seau ; Despretz, 75, rue de l'Ouest, à Roubaix, une maison, boulevard Descat ; Deryckere Louis, 133, rue des Carlier, une maison, rue Racine ; Carrière Gustave, 211, rue du Congé, une maison, angle des rues Claude-Bernard et Charcot ; Ferret Albert, 150, boulevard de l'Egalité, une maison, rue de Varsovie, 125 ; Selosse Desmettre, 167, rue Winoc-Chocqueel, transformer l'immeuble rue Winoc-Chocqueel, 167 ; Delvoye, 49, rue Léon-Salembien, des garages et appartement, rue du Blanc-Seau, 86 ; Peers Achille, 25, rue de Chateaudun, une maison, rue de Chateaudun, 27 ; Vignoble Joseph, 154, boulevard de l'Egalité, une maison, boulevard de l'Egolité, 193 ; Scène, rue de Strasbourg, 40, une maison, rue de l'Abbé-Lemire ; Vercruysse, rue de la Rochefoucauld, 56, une maison, rue de l'Abbé-Lemire ; Etablissement Motte-Dewavrin, rue des Anges, 31, des bureaux et magasins, 19 et 21, rue des Anges ; Millescamps Désiré, 54, rue de Guisnes, un garage, rue de Rivoli, à côté du N° 8.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION PHILATHELIQUE. — Visite de l'Exposition nationale de Lille, Réunion 24, rue Nationale, à 9 h. ; départ en voitures Réunion à 9 h. 45 café de la Paix, Grande-Place à Lille.

FANFARE CYCLISTE. — Réunion au local à 14 h. pour le concert au Parc.

L'ECHO DE LA FRONTIERE. — Aujourd'hui, à 16 h., r.-v. au Parc public pour le Concert. Insigne de rigueur.

Lundi, r.-v. à 10 h. chez M. Vanuxem-Buisine, café de la Planche, pour la partie de boules annuelle.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui dimanche, r.-v. de l'orchestre « Les Jeunes » à 19 h. chez M. Cloez, 65, rue d'Anor.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE ». — Au cours de sa dernière réunion, le Cercle a décidé de prendre part le 25 juin au Festival organisé à Hellemmes à l'occasion du 75e anniversaire de Fondation de l'Harmonie municipale de cette ville, et au Festival permanent d'Ostende les 30 et 31 juillet. Au sujet de cette excursion, trois départs sont prévus. Le premier par chemin de fer, départ le samedi à 4 h. 15 ; le second par chemin de fer et le troisième en autocar, départ le dimanche matin. Le retour s'effectuera le lundi soir.

Tous les renseignements seront donnés au local, « Café de l'Ermitage », 245, rue du Congo et chez M. De Tavernier, secrétaire général, 37, rue du Général Sarrail à partir de samedi prochain, date à laquelle commenceront les inscriptions pour les familles des sociétaires et les amis qui désireraient accompagner le Cercle.

A PRINTANIA

Le « SERGENT X » (titre du film à succès) passe cette semaine sur l'écran du Printania. Cette admirable production aux merveilleuses photos nous montre le dévouement des légionnaires. C'est un épisode tragique de la vie de nos coloniaux. L'animateur est Mosjoukine, la grande vedette dans son premier film parlant français.

Au même programme, « Ronny », la délicieuse opérette, avec Kate de Nagy et Lucien Baroux, dans des décors superbes à grande mise en scène. C'est un régal pour les yeux et les oreilles, la musique est belle, les chansons pleines d'entrain et les danses parfaitement réglées.

HALLUIN

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Pharmacien de service ; M. Garbiel Poursuira, rue de la Gare.

Etat civil, ouvert de 9 h. à midi.

Caisse d'Epargne, bureau fermé.

Bains municipaux, ouvert de 8 h. à 11 h. 30.

Billard russe. — Concours chez Vancoillie « A la Clef de Fa », rue Edouard Vaillant.

Amicale des Directeurs et Employés, permanence de 11 h. à midi.

Concordia Harmonie, à 17 h. 30, audition musicale à Menin-Baraques.

Football, au terrain municipal des Sports, à 14 h., Excelsior A.C. Juniors contre Sport Ouvrier Halluinois juniors ; à 16 h., R.S.C. Menin contre F.C. Marquette.

AU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL A VOTÉ UN NOUVEAU CRÉDIT DE 500.000 FRANCS POUR LE FONDS DE CHOMAGE

Le Conseil municipal d'Halluin s'est réuni hier samedi à 19 h. 30 à la Mairie, sous la présidence de M. Gustave Desmettre, Maire. 10 conseillers étaient présents. Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté, puis le Conseil passe à l'ordre du jour :

— **Electrification des écarts** : Cette importante question de l'électrification des Hameaux est à l'étude depuis déjà plusieurs années. M. le Maire expose tout l'intérêt qu'il y a à ce qu'une suite favorable soit enfin donnée sans retard, aux justes réclamations des habitants des hameaux du Mont et du Colbras. Malheureusement en raison de la situation budgétaire actuelle, il apparaît que le Ministère de l'Agriculture semble ne pouvoir prendre à bref délai, un engagement pour l'attribution de la subvention d'État, que la ville pourrait faire état dans la constitution des ressources sur le projet d'électrification des écarts.

Néanmoins, il apparaîtrait que l'autorisation de mettre en œuvre les travaux, pourrait être accordée à condition que le Conseil municipal prenne l'engagement de constituer les ressources nécessaires pour couvrir la totalité des dépenses.

La ville d'Halluin ayant contracté et réalisé en 1932, auprès de la Caisse des Retraites pour la Vieillesse, une première tranche de Un Million, sur l'emprunt de 4.490.000 fr. autorisé par décret du 10 avril 1932, pour améliorations à apporter à la Gare d'Halluin la somme ainsi encaissée reste disponible par suite d'une délibération prise en octobre 1932, décidant l'ajournement des travaux prévus à la Gare et à ses abords.

Le Conseil se rallie aux vues de la Commission des Finances, qui est d'avis de prendre l'engagement demandé et la dépense subventionnelle de 658.000 francs, prévue pour l'exécution des travaux d'électrification des écarts, sera ainsi prélevée sur le montant disponible dudit emprunt, étant entendu toutefois que le bénéfice de la subvention d'État, susceptible d'intervenir ultérieurement, restera réservé au profit de la Ville.

Le Conseil prend une délibération qui sera soumise à M. le Préfet, tendant à solliciter l'autorisation de commencer les travaux sans délai.

— **Voirie vicinale** : Le Conseil homologue le devis présenté, des dépenses à effectuer pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires, pendant 1933-34, évaluées à la somme annuelle de 22.950 fr.

Quant à la main d'œuvre, dont le montant est prévu pour une somme de 12.050 fr. par an, elle sera exécutée par voie de régie, par le cantonnier ou auxiliaires employés à la tâche ou à la journée.

— **Budget du service vicinal** : Le Conseil adopte les propositions présentées par les ingénieurs du service vicinal relativement aux contingents pour les chemins de grande communication. Ce budget se balance en recettes et dépenses par 44.557 fr.

— **Commission scolaire** : Pour faire suite à une demande de M. l'Inspecteur primaire, en vue de la constitution d'une Commission scolaire à Halluin, le Conseil nomme membres de cette Commission : le Maire et les Adjoints, MM. Masselles Georges, Casier Gustave, Slaneve Charles, Bostoen Emile, Delattre Etienne, Oscar Verkindère et Vandermeren Emile, MM. le délégués cantonaux seront adjoints à cette Commission.

— **Enseignement, vacances d'emploi** : Mme Pruvost, directrice de l'école de filles de la rue de la Rouge-Porte, est admise à prendre sa retraite. Le Conseil est appelé à se prononcer sur le maintien ou la suppression de cet emploi.

Le Conseil prend une délibération tendant à demander le remplacement de l'emploi vacant, et ce, à partir du 1er octobre prochain.

— **Dénomination des écoles** : Le Conseil doit prendre une nouvelle délibération ayant trait à la dénomination des écoles. Il est décidé que : l'école de filles du Molinel sera désignée « École Aline-Valette ». — L'école maternelle, rue de Lille, sera dénommée : « École Paul-Minck ». — L'école des garçons de la Rouge-Porte, sise rue Michelet, sera désignée : « École Jules-Michelet ». — L'école des garçons du Molinel s'appellera « École Jean-Macé ». — L'école de filles de la Rouge-Porte se nommera « École Louise-Michel », — L'école mixte du Mont : « École Francisco-Ferrer ». — Le nouveau groupe scolaire du Colbras : le groupe « Jules Guesde ».

— **Lotissements** : Le Conseil émet un avis favorable à une autorisation de mise en lotissement de terrains situés rue Jean-Jaurès et